



Emma et François COMBESCURE

CONDITIONS D'ANNULATION DU SÉJOUR

Nous ne proposons pas d'assurance annulation.

Aussi nous vous encourageons à :

- **prendre une assurance vous-même,**
- **ou bien payer votre séjour par carte bleue ou par le paiement sécurisé en ligne afin de bénéficier de la garantie d'assurance de votre carte bleue en cas d'annulation de votre séjour.**

Toute annulation, par le client, de la réservation avant le début du séjour ou au cours du séjour, entraînera des pénalités à verser à Bridgea :

50€ de frais de dossier, plus une indemnité calculée selon les modalités suivantes :

Annulation intervenant entre :	Montant de la pénalité :
50 et 90j avant le début du séjour	40% du prix du forfait par personne
49 et 30j avant le début du séjour	50% du prix du forfait par personne
29 et 20j avant le début du séjour	60% du prix du forfait par personne
19 et 8j avant le début du séjour	80% du prix du forfait par personne
0 et 7j avant le début du séjour	100% du prix du forfait par personne